

**Note explicative à destination des usagers ERC  
concernant la reprise d'activité ERC Lille Métropole  
à compter du 22 mars 2021**

**EOLLIS (secteur Lille / Villeneuve d'Ascq / Pévèle Carembault et Weppes)**

**Conditions d'ouverture en termes d'aménagement des locaux :**

**Espace d'accueil à Mérignies**

Espace dédié à l'ERC qui se décompose en 3 espaces ; 1 espace bureau qui servira d'accueil individualisé, une salle pour la socio-esthétique et une salle d'activité.

Ce local peut accueillir 12 personnes habituellement – nous limitons à 5 personnes le présentiel sur ce site afin de garantir la distanciation.

**Espace d'accueil à Villeneuve d'Ascq**

Maison à 2 étages avec au RDC deux bureaux et à l'étage une salle de socio-esthétique et une salle d'activité.

Le local peut accueillir 20 personnes habituellement – nous limitons à 5 personnes le présentiel afin de garantir la distanciation.

**Espace d'accueil à Loos**

Une salle de socio-esthétique/entretiens individuels et une salle d'activité.

Nous limitons à 5 personnes le présentiel afin de garantir la distanciation.

**Espace d'accueil à Phalempin**

Espace dédié aux salariés d'EOLLIS et à l'ERC qui se décompose en 2 étages, à l'étage la partie bureau qui n'est pas accessible au public de l'ERC ; au rez-de-chaussée pour l'ERC 1 espace bureau qui servira d'accueil individualisé, une salle pour la socio-esthétique et une salle d'activité.

Ce local peut accueillir 12 personnes habituellement – nous limitons à 6 personnes le présentiel sur ce site afin de garantir la distanciation.

**L'action de l'ERC est prioritaire** et en cas de programmation d'une activité, l'espace lui est réservé en exclusivité.

**Organisation des activités à compter du 22 mars 2021 :**

**Les activités « Soins de supports » ERC**

- Accueil individualisé : L'entretien en présentiel est possible dans le respect des mesures préconisées dans la procédure [FO-2020-03] notamment en matière d'hygiène et de respect des gestes barrières et dans l'ensemble des locaux, uniquement sur rendez-vous. Les visites spontanées sont à proscrire.  
Selon le souhait des personnes accompagnées, celui-ci peut s'organiser en visio.
- Activités individuelles de Soins de Supports :  
Pour les activités ne nécessitant pas de contact avec la personne accueillie : reprise possible des activités en respectant le protocole d'hygiène et de sécurité.  
Pour les activités ne permettant pas le respect de la distanciation (1m) et/ou nécessitant un contact physique (ex : séance de socio-esthétique individuelle) :
  - o les intervenants appliqueront les mesures d'hygiènes et leur temps de travail inclura la mise en application de ces gestes barrières (visières, masques, surblouses..),
  - o les rendez-vous seront espacés de 30 minutes chacun
  - o des activités adaptées à la visio-conférence seront proposées et recherchées

- Activités collectives de Soins de Supports :

Les groupes sont limités à 5 ou 6 personnes dont l'animateur et cela en fonction du lieu de l'activité.

Les activités en visio avec le support ZOOM, déjà mises en place, pourront être proposées si nécessaire (avec des groupes de 3 à 4 personnes au plus) afin que l'animateur puisse bien veiller aux adaptations et aux conseils individualisés en lien avec la maladie et ses conséquences.

**Modalités spécifiques et point de vigilance en amont de la confirmation de l'inscription aux rendez-vous (entretien individuel et activités de petits groupes)**

En amont du rendez-vous ou de l'activité organisée par l'ERC, il est prévu dans le contexte pandémique COVID 19, de réaliser un entretien téléphonique ou d'informer l'utilisateur, afin de qualifier les risques et obtenir l'accord du patient ou de sa famille en conscience.

Objectifs:

- S'assurer de l'évaluation du risque en lien avec le COVID 19
- Confirmer les conditions de faisabilité de l'entretien ou de l'activité proposée.
- Informer le patient des gestes et mesures barrières prises par le personnel d'Eollis,
- Informer de la nécessité de porter un masque lors de l'activité
- Rassurer et obtenir l'assentiment à cette activité/entretien malgré le contexte

Questionnements relatif à l'état de santé :

- Présentez-vous des symptômes du covid-19 (toux, perte de goût ou de l'odorat, toux, fièvre>38°, difficulté à respirer, gêne ou écoulement oculaire, écoulement nasal, courbatures, diarrhée récente) ?
- Quelqu'un de votre entourage proche et que vous voyez régulièrement, présente-t-il ces symptômes ?

En présence de signes d'alerte, annulation du rendez-vous et reprogrammation dans un délai de 14 jours, avec invitation à contacter sans délai son médecin traitant.

En l'absence de signe d'alerte, confirmation du rendez-vous

**Information sur les gestes barrières prévus par EOLLIS :**

- o ces mesures sont prises afin de vous protéger vous en tant que patient, mais également le personnel intervenant
- o les personnels et intervenants seront équipés de manière adaptée, selon la gradation des risques et l'interaction utile et nécessaire avec le patient dans l'activité. Notamment avec :
  - o des blouses et sur-blouses
  - o des masques
  - o du gel hydro alcoolique pour nettoyage des mains
- o les locaux font l'objet de mesures d'hygiène supplémentaires et adaptées à la situation et aux recommandations
- o des lingettes désinfectantes pour les surfaces et le matériel utilisé seront à disposition des intervenants (notamment à utiliser entre 2 rdv).
- o Les patients sont invités à porter un masque (EOLLIS en fournira si besoin – masques homologués ou masques chirurgicaux)

## **Mesures d'hygiène pour l'accueil du public dans les locaux d'EOLLIS et moyens de protection**

### **1- Principes généraux :**

L'accueil physique est réalisé uniquement sur rendez-vous qui sont pris avec des intervalles adaptés (30 minutes de battements entre chacun d'eux) afin :

- d'éviter que les patients ne se croisent dans les locaux y compris si l'un d'eux a un peu de retard
- de permettre au personnel de réaliser un temps de désinfection de toutes les surfaces, des poignées de la salle d'accueil, de la porte d'entrée (intérieur – extérieur), des communs.

Les horaires et l'amplitude de RDV sont scrupuleusement respectés pour chacune des personnes. Une personne qui arrive en avance sera priée de patienter dans son véhicule.

Lors de l'entretien les personnes sont reçues dans une pièce qui permet le respect d'une distance de sécurité (1m).

### **2- Lieux accessibles à l'accueil physique :**

Entretiens individualisés :

- Local de Villeneuve d'Ascq (salle de l'étage ou rez de chaussée)
- Local de Mérignies.
- Local de Loos
- Local de Phalempin

Accueils de groupe dans la limite de 5 personnes dans le groupe incluant le salarié ou l'intervenant d'EOLLIS :

- Local de Villeneuve d'Ascq (étage et rez de chaussée)
- Local de Mérignies
- Local de Loos
- Local de Phalempin

### **3- Précautions nécessaires et gestes barrières qui seront appliqués :**

Le port du masque est obligatoire pour les personnes reçues à EOLLIS et en leur présence par le personnel.

Si la personne reçue n'est pas équipée le coordinateur d'EOLLIS ou l'intervenant, se charge de lui donner un masque (type masque chirurgical ou masque GARRIDOU homologué par le CHU de Lille)

Des flacons de gel hydro alcoolique sont à disposition des publics à l'entrée du bâtiment et dans chacun des espaces dédiés à l'accueil ou à l'activité.

Les intervenants et personnels s'assurent de garder une distance de sécurité avec le patient de 1m au minimum

L'intervenant ERC portera une visière et/ou un masque normé FFP2 (ou chirurgical), selon la proximité nécessaire avec le patient pour la réalisation des activités de soins de support.

Le coordinateur et les intervenants appliquent en toutes circonstances les gestes barrières :

- Eternue dans son coude
- Se lave les mains très régulièrement avec de la solution hydro alcoolique à défaut avec de l'eau et du savon.
- Il nettoie les surfaces et le matériel utilisé avec des lingettes désinfectantes en arrivant et après le rendez-vous.

Surfaces et matériel à nettoyer par l'intervenant ou le salarié qui a fixé le rendez-vous, avant et après le passage des publics :

- Les poignées de porte d'entrée et des portes intérieures (si elles sont ouvertes et fermées) : poignées intérieures et extérieures et les communs (cuisine, WC)
- La rampe d'escalier (à Villeneuve d'Ascq)

#### **4- Nettoyage des locaux : consignes et rythme**

Les consignes pour chaque intervention de ménage sont renforcées et intensifiées. Les prestations de ménages sont également multipliées afin d'assurer la propreté des locaux entre chaque activités, durant toute cette période.